



Pour cette session 2018 peu de changements, le nombre de candidats inscrits est resté stable et le nombre de places offertes par les écoles a augmenté de 7.

Pour les épreuves, il n'y a pas eu de modification cette année ni pour l'écrit, ni pour l'oral.

Les 5 épreuves scientifiques de l'écrit ont donné des résultats homogènes avec un bon écart type.

Sur les 3610 candidats admissibles, 3192 sont venus passer les oraux en totalité ou partiellement pour les écoles militaires. Les épreuves orales se sont déroulées du lundi 25 juin au samedi 21 juillet au Lycée Chaptal, Paris 8<sup>ème</sup>, pendant cette formidable coupe du monde !

A part quelques problèmes techniques, coupure du réseau informatique, déclenchement de l'alarme incendie, les 4 semaines d'oral se sont déroulées dans de bonnes conditions malgré une période caniculaire.

Cette année la filière PSI n'a connu aucune réclamation pendant les oraux !

Le plan Vigipirate, niveau « Sécurité renforcée - Risque attentat », nous a contraint cette année encore à n'autoriser l'accès au centre d'oral qu'aux candidats, examinateurs et quelques enseignants habilités par les Unions de Professeurs.

La remarque de la session 2017 sur les retards des candidats et leurs conséquences a porté ses fruits, le nombre de cas traités a sensiblement diminué. Il ne faut pas pour autant oublier que tout retard peut être sanctionné. Je rappelle aux candidats qu'ils doivent prendre toutes les dispositions pour être à l'heure pour pouvoir participer aux épreuves, aux horaires inscrits sur la convocation remise lors de l'accueil du premier jour.

Dans le même ordre d'idée, beaucoup trop de candidats oublient d'effectuer leur accueil sur le site du concours ou le font après l'heure limite, au risque d'être considérés comme démissionnaires.

Je conseille aux futurs candidats de lire attentivement la Notice relative aux modalités d'admission qu'ils vont recevoir après l'inscription.

Les bonnes conditions de fonctionnement du centre sont dues en grande partie aux excellentes relations que nous entretenons avec le personnel du Lycée Chaptal, le proviseur, Mr François Torres qui change de poste à la rentrée 2018, l'intendant, Mr Patrice Ait Braham, et l'ensemble du personnel logistique et restauration.

Je ne peux terminer ce mot sans remercier le secrétaire de la filière PSI, Mr Antoine Garcia, les personnels administratifs des Concours Communs Polytechniques, les examinateurs et les étudiants présents sur le site d'oral pour leur implication et leur contribution au bon déroulement des épreuves de la filière PSI.

Dernière information, dès la prochaine session 2019 les Concours Communs Polytechniques (CCP) changent de nom pour devenir le Concours Commun INP (CCINP).

Je souhaite bonne chance à tous les candidats pour la session 2019.

René Feuillet

Président des Concours Communs Polytechniques filière PSI